

Liberté Égalité Fraternité

« Notre École, faisons-la ensemble » Avril 2023

Dans le cadre des travaux du Conseil National de la Refondation et de la démarche nouvelle de concertation qu'il porte, il est désormais indispensable de faire émerger, au niveau local, des initiatives de nature à améliorer la réussite et le bien-être des élèves, et à réduire les inégalités scolaires.

Tels sont les objectifs des concertations locales qui se déploient depuis le mois d'octobre dans les écoles, collèges et lycées volontaires de notre académie, avec pour perspective la liberté d'innovation des équipes, portée par une dynamique collective. Ces concertations sont ouvertes sur tout le territoire académique aux personnels, aux familles, aux élèves, ainsi qu'aux élus locaux, représentants d'associations, acteurs du tissu économique local, etc.

« Notre École, faisons-la ensemble » en chiffres

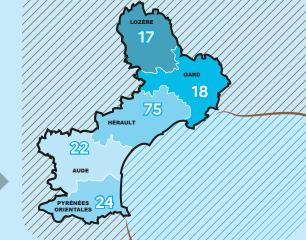


écoles et établissements sont déjà engagés

dans la démarche

120 démarches engagées dans le 1er degré

démarches engagées dans le 2nd degré (30 collèges, 6 lycées)



Répartition des écoles et établissements engagés

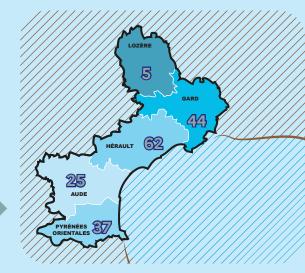


écoles et établissements prévoient de s'engager prochainement dans la démarche

129 démarches engagées dans le 1er degré

démarches engagées dans le 2nd degré (32 collèges, 11 lycées, 1 EREA)

Répartition des écoles et établissements prochainement engagés



Un financement des projets dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique de 500M€



78 projets validés et financés

depuis le début de la consultation aussi bien dans le 1er que dans le 2nd degré



Près de 1.8M d'euros pour 2023

de dotation ministérielle pour l'académie répartie équitablement entre le 1^{er} et 2nd degré



85 % de la dotation académique

a été attribuée aux projets déposés par les écoles et établissements

Une organisation pour accompagner les écoles et établissements volontaires

1 Référente académique « Notre École, faisons-la ensemble »

Elle est chargée d'inciter au déploiement de concertations et d'impulser le dépôt de projets au plus près des écoles, établissements et réseaux en expliquant la démarche en lien avec les équipes d'appui. Elle coordonne et fluidifie l'action des équipes d'appui académique et départementales et assure le lien avec les inspecteurs et les conseillers de la rectrice (numérique, information et orientation, jeunesse et sport, école inclusive, culture...).

La référente académique assure la préparation des instances de validation et de pilotage.

Elle a un rôle fondamental dans la formalisation et la construction d'une dynamique dans la durée pour identifier et recenser les effets transformants des projets validés. Elle anime une communauté autour de sujets spécifiques et contribue au suivi des projets sur plusieurs années.

Équipes d'appui

Dans l'académie de Montpellier, les équipes d'appui ont pour mission d'accompagner les écoles et établissements dans l'organisation des concertations et l'élaboration des projets. Ces équipes sont académiques pour les collèges et lycées publics et privés. Elles sont départementales pour les écoles publiques et privées.

Elles travaillent avec les inspecteurs qui ont pour mission d'impulser une dynamique de projet dans les écoles et établissements.



2

Instances

pour structurer et accompagner la démarche sur plusieurs années

Une commission académique de validation des projets se réunie tous les mois pour étudier les différents projets proposés par les personnels afin d'attribuer les financements demandés aux écoles et établissements pour l'achat de matériel, de mobilier ou pour valoriser l'investissement des porteurs de projet.

Un comité de pilotage permet d'identifier et recenser les effets transformants des projets en faveur de la réussite des élèves et de penser un plan de formation spécifique aux besoins exprimés par les personnels. Ce comité assure également le lien avec les inspecteurs, l'école académique de formation continue et les conseillers de la rectrice (numérique, information et orientation, jeunesse et sport, école inclusive, culture...) pour suivre l'accompagnement des équipes sur le terrain et dans la durée.

Parcours et réussites au travers des projets

• Parcours de lecteur en 6e

Collège Joseph Sébastien Pons, Perpignan (66)

Après une phase d'appropriation des résultats des élèves aux évaluations nationales de français et ceux du diplôme national du brevet, l'équipe de lettres a souhaité travailler collectivement sur la maîtrise de la langue, en associant les parents et en construisant un «parcours de lecteurs en 6e».

Le projet «Notre École, faisons-la ensemble» de ce collège a pour ambition d'améliorer les compétences des élèves en lecture, et par voie de conséquence, en maîtrise de la langue (lire, écrire, parler). Des espaces dédiés à la lecture seront pensés et aménagés dans chaque salle de classe de 6e et dans des salles dédiées aux parents. Ces espaces seront également dotés de nouveaux ouvrages et revues. Des auteurs de littérature jeunesse seront également conviés tout au long de l'année scolaire des élèves de 6e.

L'accompagnement passe aussi par la formation: les professeurs de lettres seront accompagnés pour aider les élèves non-lecteurs ou petits lecteurs.

Nombre d'élèves concernés : 170 Nombre d'enseignants impliqués : 8

Projet TICEPS

Collège Gérard Philipe, Montpellier (34)



https://www.youtube.com/watch?v=j3PLLTGzu_Q

Projet de classe flexible (cycle 2)

L'École André Pic, Port-La Nouvelle (11)



https://www.youtube.com/watch?v=i-9z4zsytzo

 Structurer les projets puis fédérer une équipe autour des parcours des élèves

Collège Louise Michel, Ganges (34)

Le collège est un établissement dynamique situé en milieu rural avec des personnels engagés et investis. De beaux projets, parfois primés au niveau départemental, confèrent à ce collège une identité.

«Notre école, faisons-la ensemble» a pour ambition de fédérer la communauté éducative autour d'objectifs communs en structurant l'ensemble des projets portés par les enseignants.

Cette structuration permettra de privilégier leur articulation au bénéfice d'une réflexion sur les parcours scolaires des collégiens.

Une fois la structuration faite avec l'appui de la recherche, le collège se lancera en 2023-2024 dans une phase d'évaluation prônée par le Conseil d'évaluation de l'école pour élaborer les axes du futur projet d'établissement.

Nombre d'élèves concernés : 510

Nombre d'enseignants impliqués : 45

Directrice de publication : Sophie BÉJEAN

Rectrice de la région académique Occitanie.

Rectrice de l'académie de Montpellier,

Chancelière des universités

Académie de Montpellier

31, rue de l'Université CS 39004

34064 Montpellier cedex 2 Tél.: 04 67 91 47 00 www.ac-montpellier.fr

Maquette, graphisme:

Service Communication - PAO

Impression:

SRD Rectorat de Montpellier

Date de publication : 04/2023

Réf.: AT136 - VO-PND

